

**L'ABEILLE.**  
Vendredi, 22 Février 1828.

Mr. PIERRE DERRIGNY sera soutenu, la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

LEGISLATURE D'ÉTAT.  
Judi, 21 Février 1828.

La Chambre des Représentants s'est formée deux fois en comité pour discuter le bill relatif aux moyens d'achever la maison d'Etat à Donaldsonville. Diverses propositions ont été faites pour fournir les fonds nécessaires à l'achèvement de cet édifice. Quelques membres ont offert des sommes énormes. Toutes ces propositions ont été rejetées; et la chambre s'est ajournée à Samedi, où l'anniversaire de la naissance de Washington, sans reprendre en considération, comme on l'avait annoncé, le bill concernant le transfert à Bâton-Rouge. Le bill pour l'établissement de la Banque Consolidée des Planteurs de la Louisiane, a obtenu la sanction du Gouverneur de l'Etat. Dans la séance d'hier le Sénat a envoyé à la Chambre des Représentants un message pour l'inviter à concourir à une résolution adoptée par lui de confier au Gouverneur l'élection des six Directeurs de cette banque.

Un passager arrivé de la Havane, nous annonce qu'un incendie terrible venait de dévorer près de 500 maisons hors de l'enceinte des fortifications de cette ville, sur la grande route appelée Jesus-Christ-Monte. Un plus grand nombre encore auraient été consumés, sans le zèle généreux avec lequel l'équipage d'une frégate française stationnée dans le port, s'était porté au secours des incendiés.

CONSEIL DE VILLE.  
Fin de la séance du 16 Février.

Le conseil discute ensuite une pétition de plusieurs citoyens qui demandent l'autorisation de faire paver, les deux tiers de leurs rues, la rue de la Douane depuis la Levée jusqu'à la rue de Chartres.

Cette pétition paraît renfermer quelques fautes de rédaction. MM. Canonge et Blanc, sont entendus à ce sujet. M. Parthe dit que peu importe la rédaction que le conseil adopte, l'essentiel c'est d'avoir la certitude que les deux tiers du pavage seront payés par les habitants de l'île; et que, dans des cas semblables la corporation a le droit de s'écarter de ses réglemens. Le conseil ordonne le renvoi de cette pétition pour être rédigée dans les termes convenables.

M. Parthey propose une résolution qui autorise le pavage de la rue Gravier. M. Canonge est d'avis que la ville n'a pas assez de matériaux ni de bras pour entreprendre à la fois tant d'ouvrages. Le pavage général de la ville a été ordonné, mais la rue Gravier n'a pas même été comprise dans l'ordonnance.

M. Barthe partage l'opinion du précédent. Les matériaux, dit-il, manquent plus que les fonds; et les rues perpendiculaires ne sont pas encore pavées. Il demande l'ajournement.

M. Pallivy, consent à ce qu'on attende que le pavage des autres rues déjà commencées, soit terminé avant d'entreprendre celui de la rue Gravier. Il ne demande que la priorité pour sa pétition. Suivant lui la rue Gravier a plus d'importance que beaucoup de rues du faubourg Ste. Marie.

M. Bacas demande que la pétition reste déposée sur le bureau. Adopté à l'unanimité moins un.

Le conseil s'occupe ensuite d'une résolution ayant pour objet l'acquisition d'une partie du canal Marigay. M. Barthe propose un amendement à la rédaction qui est adoptée. Le conseil nomme, ensuite, pour entendre les propositions de M. B. Marigay, un comité composé de M. M. Canonge, Barthe et Blanc.

La séance est ajournée à Samedi prochain à 11 heures et demie.

La Gazette de New-York du 28 Janvier annonce, sur la foi d'un des passagers du *Brikant*, arrivé en 57 jours de Rio-Janeiro; que le bruit courait dans cette ville que la corvette brésilienne l'Isabelle (anciennement le navire à vapeur le Robert Fulton, de ce port) avait été capturée devant Rio-Grande, par un brick armé, de Buenos-Ayres, commandé par un Français nommé Tonnerre, après un combat long et sanglant. On disait à Rio, que si cette corvette arrivait à bon port, l'amiral Brown la monterait en personne, et pourrait faire un tort considérable au commerce brésilien.

On s'occupait beaucoup à Rio d'un différend qui s'est élevé entre l'Empereur Don Pedro et M. Gordon, ministre de S. M. Britannique. Il paraît que ce dernier avait fixé sa résidence dans une villa magnifique à Bota Foga, à environ une demi-lieue de la ville. L'Empereur prit goût à cette maison et Pacheta. M. Gordon reçut en conséquence l'injonction de déménager. Il répondit qu'il ne le ferait que s'il était contraint par la force, et que dans ce cas, il demanderait ses passeports, et se retirerait à bord du vaisseau de guerre Anglais le *Gange* qui est stationné dans le port. On prétend qu'une entrevue eut lieu entre les deux parties, et que des deux côtés la contestation avait amené les expressions les plus offensives. Au départ du *Brilliant*, on ignorait encore comment se terminerait cette altercation.

Du reste, point de nouvelles politiques. Le discours pacifique de l'Empereur au congrès, fut regardé comme un stratagème, et l'on croyait à la continuation des hostilités avec B. Ayres.

Le bill de Marigny d'Autève a, dit-on, été décidé par la Chambre des Représentants à une majorité de 4 voix en faveur de l'abolition. Cette affaire avait donné lieu à de longs et vifs débats, et il est satisfaisant de voir que l'esprit de section et de parti n'est entré pour rien dans la décision de la Chambre. *Nat. Intellig.*

Le célèbre tragédien Conway, est tombé dans la mer durant son voyage de New-York à Savannah, et a péri. On ignore si sa chute a été accidentelle ou volontaire. Il avait renoncé au théâtre, et pris la résolution de consacrer à l'éloquence de la chaire.

**FEUILLETON.**

Couplets faits pour un Baude Rois, le dernier de cette année, par un Européen.

Enfant présent d'une terre étrangère  
Où des tyrans méconnaissent les lois,  
Dans les accès de sa juste colère,  
Je maudissais et le sceptre et le trône;  
Mais à l'aspect d'un nouveau diadème,  
Ami des jeux et de la Liberté,  
Je chante enfin pour ce pouvoir que j'aime,  
Vivent les Rois, vive la royauté.

Mon cœur palpite au nom de République,  
Is trop souvent ses ardens accents  
N'ont embrassé qu'un masque chimérique,  
Masque sanglant, arrosé de leurs pleurs!  
Dans ce royaume, où nos Rois sont nos frères,  
Puisse la paix régner avec la gaîté,  
Chantons ensemble au bruit joyeux des verres:  
Vive nos Rois et notre royauté.

La Liberté, divinité vaine,  
Jamais longtemps ne règne aux mêmes lieux;  
Elle paraît, mais bientôt son image  
Gît dans l'ombre et fut loin de nos yeux.  
S'il faut la perdre... c'est notre partage.  
Est de porter les fers de la beauté;  
Ah pour briser un si doux esclavage...  
Chantons nos Rois et notre royauté.

Si tous les Rois qui régnaient sur la terre  
Etient des Rois tels que ceux de ce jour,  
A tous les Rois je voudrais mon amour,  
A tous les Rois je voudrais mon amour;  
Mais de ces Rois... fatale destinée...  
Oubliés... et partis de la santé  
Des Rois du bal au retour de l'année:  
Vive nos Rois et notre royauté. A.

**ASSASSINAT.**

Un meurtre accompagné de circonstances horribles a été commis dernièrement dans le comté de Powhatan. Virgine Robert Mendum avait eu des liaisons coupables avec la femme d'Elbert Mosby; ils formèrent le projet d'attenter aux jours de l'époux outragé. Mosby fut attiré par l'entremise d'un nègre près d'un bois de pins, où le nègre lui tira un coup de fusil qui ne l'atteignit pas. Mosby poignarda le nègre, et le laissa pour mort sur la place; mais le nègre se releva, l'atteignit, et le couvrit jusqu'à l'arrivée de Mendum qui le renversa d'un coup de barre de fer. Mosby fit à Mendum trois légères blessures, mais enfin il fut accablé. Les meurtriers sont arrêtés. Madame Mosby est mère de plusieurs enfants; une de ses filles est presque nubile.

Un particulier de Bruxelles, qui avait suivi les Autrichiens dans leur retraite, il y a trente-cinq ans, et qu'on avait cru mort vient de retrouver sa femme, veuve d'un second époux, et mariée à un troisième. Y a-t-il prescription?

**PENSEES DIVERSES. — Par Auguste Hus.**

Voici quelques pensées extraites de l'ouvrage que l'auteur vient de publier. Nous avons donné la préférence à celles qui ont rapport à l'art dramatique et à la littérature. Le romantique Rossini n'est point un homme ordinaire, car il ne laisse personne dans le calme, ce qui appartient aux hommes médiocres. Il faut des idolâtres, fous de son talent, ou des blasphemateurs furibonds. Rossini est le Byron de la musique.

Pour les rendre plus françaises, dans le monde frivole et élégant, Beranger et Desaugiers ont mis la morale et la philosophie en chansons. Ces chansonniers sont des Rabelais de bouloir.

Hamlet, le Mariage de Figaro, Tarare, Falkland, Pinto, et le Fils naturel, sont les six pièces les plus singulières qui soient au théâtre.

Un théâtre français à Londres, et un théâtre anglais à Paris, sont en parodiant le beau mot de Louis XIV sur l'Espagne, les Pyrénées abaissées des préjugés et le triomphe de la philosophie sur les haines nationales. En littérature et en sciences, le genre humain ne doit faire qu'une seule nation. Le génie a partout droit de cité.

La Vie d'un joueur, triomphe de Mme Allan-Dorval, du théâtre de la Porte-Saint-Martin, et de l'acteur Frédérick, est l'avant-scène de la placée de Grève et le cauchemar de l'âne. Le spirituel M. Victor Ducange, qui du genre grovois de Pigault-Lebrun, passe au genre noir d'Yvonne, est devenu le Tacite du vice, confondant au crime, définition philosophique du jeu. M. Ducange a eu un succès de vogue et de caisse, ce qui dans le meilleur des mondes possibles, vaut mieux qu'un succès d'estime. Son succès peut au moins s'appeler un succès d'émotions fortes, et même de convulsions. Ce drame, éponymiquement moral, offre dans M. Victor Ducange, Eschyle, Crébillon, et Snakspeare réunis.

Les petits journaux sont au journal de dépenses, le Globe, ce que le boudoir d'Anaxias, le salon d'Alcibiade, et les petits soupers, d'Anacréon, sont au sévère Zénon, et aux écoles de Socrate et de Platon. Les premiers ont le suffrage des belles et des amours, l'autre a le suffrage des philosophes. Les premiers sont les plus heureux; les myrtes sont les lauriers du plaisir.

Il faut six Boufflers pour faire un prince de Ligne, mais il faut douze princes de Ligne pour faire un Duclos, un Rhacée, un Beauma chais, un Champfort, un Rivarol et un prince de Talleyrand. C'est

parcourir le cercle de la littérature brillante du trait et du bon mot spirituel, genre flu, qu'on peut appeler l'esprit français. Melpomène pleure encore le grand Tama, car il faut toutes les forces réunies de la nature et de l'art pour le remplacer.

L'Opéra est toujours ce palais magique célébré en vers magiques par l'enchanteur ou le démon de l'esprit, Voltaire. La plupart des muses réunies cèdent le pas à la danse, qui tient le sceptre de l'Opéra, où Moïse a fait révolution en musique, en perfectionnant notre tragédie lyrique. L'Opéra-Comique est le boudoir d'Erato; le Vaudeville est celui de Thalie, et quelquefois sa ginguette. Le théâtre des variétés est souvent trop populaire; mais comme il l'est avec esprit et gaîté, on lui pardonne de nous conduire un peu trop à la halle et aux coins des rues. Le théâtre du Gymnase nous offre le salon de Thalie, dont le maître des ballets, M. Scribe, fait les honneurs; un homme d'esprit et de bonne compagnie. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, Thalie s'y montre assez souvent avec talent, et quelquefois elle se déguise en polichinel, en directrice de ménagerie, ou en gendarme du tribunal criminel; mais on y trouve auteurs, acteurs et danseurs agréables, et des pièces qui font oublier la Thalie des boulevards en voyant une Thalie de bon ton. A la Gaîté, Thalie est en bonnet rond et une pipe à la bouche. Au Théâtre-Anglais, Thalie se moque d'Aristote. Au théâtre-Italien, elle rit du spirituel et dramatique Grétry, et n'a de l'esprit qu'en musique. A l'Opéra, Thalie fait un peu de tout. Elle est martiale et nationale au Cirque, et marchande de modes au théâtre des nouveautés.

Si M. de Chateaubriand n'existait pas, M. Villemain, le Voltairre de l'éloquence temporelle, serait le premier de nos écrivains. M. de Chateaubriand a la force; M. Villemain a la grâce et la finesse, qui est aussi une force. M. Villemain est le dieu de l'éloquence littéraire.

Les manufactures Genlis et Walter Scott sont à la baisse; Mme de Genlis voudrait donner ses cent volumes pour une seule page de Mme de Staël. Elle faisait une bonne affaire.



**Nouvelles Maritimes.**

PORT DE LA NLE-ORLEANS.

Expéditions.  
Brick Devidere, Brooks, Tabasco, L. H. Gale.  
Brick Thomas, Lambert, Liverpool.  
Curell, Lessasser et Co.  
Goel, Elizabeth, Forsyth, Pensacole, capitaine.

Arrivées.  
Bateau à vapeur Cas of Commerce, J. A. Cook de Providence, avec 259 balles coton à J. Hagan et Co; 73 à M. White, 68 à Lokhart et Arrot; 82 à J. Fowler; 23 à Reynolds, Hyrne et Co; 18 passagers.

Un bateau de Esaufoche, avec 59 balles coton 18 balles sucre 17 balles café Toledano et Gaillard; Lemée; Fowler Jr; Maurin et O'Duigg.

Entrées.  
Brick Aquelhof Artie, E Soule, en 17 jours de Baltimore, Lincoln et Green, avec un chargement assorti de mûs, à S. P. Morgan et Co. J. Fowler Jr; Lincoln et Green; C. Lyner; W. D. Joly; H. P. Myer; H. Cookery Lee et Williams; G. Fisher; B. West; et autres.  
Guil Elmetet, Clong, du Cap Vert, avec du sel et capitaine.  
Brick Milton, Jackson, de New-York, lest...  
Nobis John Adams, Alorton, de N. W. York, avec...  
Brick Noy-Packet, Paske, de Portsmouth, avec...  
Goel, Active, Footbaker, de New-York, avec...  
Brick Mary Ann, Ker, de la Havane, avec un...  
Brick Clark, Bowers, Osoun et Bowers, J. Hagan et Co.

Defour—21 Février.

Arrivées.  
Brick Lucy Ann, de Brème  
Brick New-Packet, de Portsmouth  
Brick Milton  
Brick Janet, Du Lopp, Glasgow  
Brick Bret, de S. L., de Baltimore  
Brick Active, Touchacer, de New-York  
Brick Courier  
Brick Mary Ann, K. w. de la Havane  
Golette Menton.

**THEATRE D'ORLEANS.**

DIMANCHE 24 FEVRIER 1828.

Une Représentation de  
**LA DAME BLANCHE,**  
Opéra en 3 actes paroles de Scribe chef d'œuvre de musique de Boieldieu orné généralement de tout son spectacle.

Suivi de la première Représentation de  
LA REPRISE DE  
**PETIT ENFANT PRODIGE,**  
Vaudeville en un acte de Desaugiers et Genil.

MARDI 26.

Au bénéfice de l'Orchestre du Théâtre d'Orléans.  
**GRAND CONCERT**  
VOCAL ET INSTRUMENTAL,  
Dans lequel seront entendues Mesdames noiselles Constance et Ursule Labat.

Précédé de  
**LA PREMIERE AFFAIRE,**  
Comédie en 3 actes, et en prose de Merville—Suivi de la première représentation de la reprise de la

**CARTE A PAYER**  
ou  
**L'ALBERGISTE BOURGEMESTRE**  
ET LE  
**PERRUQUIER AVOCAT,**  
Vaudeville en 1 acte de Merle et Brazier.

**Ventes Publiques.**  
PAR J. LE CARPENTIER.  
SAMEDI 8 Mars, à midi, au café de la Bourse il sera vendu,  
Une négresse nommée B-TSEY, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et servante, avec son fils HENRY, âgé de 4 ans. Cette esclave est vendue parce que parfois elle se grise; autrement c'est une excellente domestique et conviendrait parfaitement à un habitant de campagne. 22 fév.

**REGLEMENTS DU BAL DE WASHINGTON.**

1° — La Liste de Souscription restera ouverte, et tout étranger qui désirera y souscrire, s'adressera à l'un des Commissaires.

2° — Les Billets étant Personnels, nul ne sera admis au Bal s'il n'est porteur du sien personnellement.

3° — On ne pourra point entrer dans la Salle avec des armes, redingotes ou chapeaux; un bureau sera ouvert pour les recevoir.

4° — On ne pourra, sous aucun prétexte, danser en bottes, en levites et en ravates de couleur. Les places ne se retiendront point, elles appartiendront de droit aux Cavaliers qui, les premiers, en auront pris possession avec leurs Dames.

5° — On dansera, alternativement, Jeux contre-danses Françaises et une walse; les reels se danseront à la demande d'un des commissaires.

6° — Aucun domestique ne pourra passer la grille de l'entrée, le portier aura l'ordre de leur refuser la porte.

7° — Mrs. les Commissaires sont seuls chargés du maintien de l'ordre pendant le cours du bal, et de la direction de la musique.

COMMISSAIRES :  
Thos. Urquhart | M. Andry  
J. Duplessis | Geo. Green  
A. Canon | H. W. Palfray  
H. E. Cammack | Alex. McCoy  
J. Cruzat | J. B. Lepretre  
J. S. S. McNeil | J. M. Kennedy.

MRS. les Souscripteurs du BAL DE WASHINGTON sont priés de faire prendre leurs billets chez Mr. J. Davis. 21 février.

Aujourd'hui Vendredi, anniversaire de la Naissance de  
**WASHINGTON.**  
On donnera, dans la Salle au coin des rues d'Orléans et Bourbon,  
**UN GRAND BAL, parel.**  
Prix d'entrée une piastre. 22 fév.

**POUR BOSTON.**  
Le brick à voilier, doublé, chevillé et cloué en cuivre PEDWARD, capt. Frank ayant son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à  
LINCOLN & GREEN.

**CAFE** de la 1<sup>re</sup> anc, Tabac de Cuba, &c.  
260 sacs café de la Havane, 1ère qual.  
100 sacs tabac de choix, de Cuba  
80 barils Riz de 1ère. qualité.  
20 do. Pois rouges.  
40000 Cig rres en caisses et en demi-caisses.  
30 petits barils vieux Whiskey de Tusca.  
Tabac en balles.  
B. DUNY.  
22 fév. aux magasins bleus.

**FOR SALE** by the subscriber, 250 pièces beau Dundee hemp cotton bagging, full with. Dec 18.  
ED. MARTINEAU.

**LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,**

PREMIERE CLASSE—FOUR, 1828.  
Le tirage aura positivement lieu le Samedi 8 Mars 1828.

PROSPECTUS.

1 <sup>er</sup> prix de	2 <sup>ème</sup> prix	3 <sup>ème</sup> prix	4 <sup>ème</sup> prix
87000	6000	6000	6000
1 " "	5000	5000	5000
1 " "	4000	4000	4000
1 " "	3000	3000	3000
1 " "	2720	2720	2720
6 " "	1000	6000	6000
12 " "	500	600	600
156 " "	70	10920	10920
780 " "	10	7800	7800
7800 " "	5	39000	39000

8760 prix 24,360 Billets 827,440  
15600 billes

**Art de des Billets;**  
Billets entiers 35; moitié, 2,50; quart \$1,25.  
F. RIBETTY, Directeur.

Tous les ordres devront être francs de ports et seront exécutés avec promptitude, s'adressant à J. F. RIBETTY rue du Chartres, N° 134. 20 fév.

**FOIN**—70 ballots foin du nord, récemment reçu et à vendre par  
2490V J. P. PAYSON

**ON SALE**, a quantity of superfine Irish potatoes, 10 tons Queenton slates, 18 tons County and Dutchess slates, received by the Bulwar, from Belfast apply to  
dec 19<sup>th</sup> CURELL, LESSASSER & KILSHAW

**NOUVEAU PARI** des Droits de Douane du Mexique, an 1828.  
Arames général para los aduanas de los Estados-Unidos Mexicanos. Prix: 82 50.  
Ch. Jourdan & Co.  
21 fév libraires, rues Royale et Ste. Anne



**TIRAGE DU 16 FEVRIER, DE LA LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE.**  
1—7—26—29.  
Sont les numéros qui sont sortis.

**LOTERIE**

De l'Eglise Catholique, 1<sup>re</sup> classe; Qui sera tirée positivement le SAMEDI 8 Mars. Lots gagnants :

1 lot de 7000, un de 6000, un de 5000, un de 4000, un de 3000, un de 2720, six de 1000, douze de 500, 156 de 70, 780 de 10, et 7800 de 5. Ce qui forme un capital de 97,440 piastres.

Ceux qui désirent acheter des billets, ou ceux qui voudraient renouveler leurs billets gagnants, peuvent s'adresser à l'heureux Bureau de  
**P. V. BARBET,**  
Rue St. Louis, No. 37.

Prix des billets—cinq piastres, moitié deux piastres et demie, quarts dix escalins. On pourra aussi en avoir dans  
**LA LOTERIE DE L'ETAT,**  
Qui sera tirée après, et dont les lots principaux sont de 15000, 12000, 10000, 8000, &c. Le prix des billets est de 10 piastres.

Cet office No. 37, rue St. Louis, en face de la Bourse de Hewlet, est toujours ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traites ou monnaies étrangères, soit en doublons, napoléons ou souverains etc. sans cours, aux taux les plus bas d'es-compte. 19 février

**Dans le Tirage dernier de la LOTERIE**

**De l'Eglise Catholique DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.**  
Les numéros suivants sont sortis :  
1—7—26—29.

On sera payé de suite en argent, ou en renouvellement de billets, dans la Loterie prochaine de l'Eglise Catholique, 1<sup>re</sup> classe de 1828, Qui doit se tirer le 8 Mars prochain, En s'adressant au BUREAU DB

**MALCOLM,**

No. 86, rue de Chartres, s'Enseigne de la Rose de Fortune, ou à celui No. 132, rue de Chartres, en face de la Bourse. 19 février

LES Commandants des bateaux à vapeur ou de tout autre embarcation, sont prévenus de ne point recevoir à leur bord un maître esclave nommé BURKETT âgé d'environ 18 ans, et de 5 pieds 7 pouces anglais de taille, de figure agréable. Il a été fouetté sur l'échelle pour marronnage, il parle anglais et français; lorsqu'il partit marron, il était vêtu d'un gilet rouge, chemise américaine, rayé bleu et blanc, et d'un pantalon de la même étoffe. Une récompense de 10 piastres sera donnée à quiconque fera connaître au commissaire le lieu où il est recélé, ou bien, le livrera dans une des prisons de cet Etat. Et si ledit esclave est hors de cet Etat, 200 piastres seront données à quiconque l'aurait reconnu pendant ou travaillant à bord d'un steam-boat, ou d'un autre embarcation, après toute fois que le fait sera prouvé devant une Cour compétente de cet Etat. 11 fév.—31. LS. BRINGIER.

**Demande d'une Cuisinière.**  
ON désireait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille. 29 jan.

**Oil, wine, and Olives.**—The subscribers have just received and offer for sale—20 casks Marseille claret; 98 baskets olive oil; 40 boxes Alives—entirely to advantage.  
J. W. ZACHARIE & Co.  
83 Royal st.  
Jan 15

**Tresorerie de l'Etat de la Louisiane.**  
NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fév. 1828.  
LE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.  
F. GARDERE,  
Tresorier de l'Etat.

**AVIS.**—LE BUREAU du Tresorier de la Pa-rouisse d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Tresorier de l'Etat.  
7 Fév.  
A. CRUZAT,  
Tresorier de la Paroisse

**INSTITUT HELVETIQUE.**  
FIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, Mr. De Fernex vient de s'associer Monsieur Wheelwright du Massachusetts, jeune homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités personnelles. Licencié au Collège de Brunswick, Mr. W. se chargera de toute la partie Anglaise de l'Instruction. L'Institut de M. de Fernex, offrira ainsi aux jeunes gens le double avantage de préparer les uns, à être admis dans les collèges des Etats-Unis, et de former aux autres un cours complet d'éducation. Toutes les branches d'enseignement seront successivement traitées dans l'ordre de leur importance et du degré d'attention qu'elles exigent. Des réglees données, mais sévèrement observées, donneront à cet Institut le caractère d'une Ecole Helvétique. La mémoire y sera toujours aidée par l'intelligence. Tout ce qu'on étudiera sera compris, et la liaison des principes naturels aux principes raisonnés soigneusement appréciée. En un mot, les jeunes gens y apprendront à devenir un jour des hommes instruits, raisonnables et moraux. L'Institut est ouvert au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale, N° 116. 17 janv.

Le sousigné ayant été menacé par l'incendie dernier, s'est vu obligé de déménager ses effets; et plusieurs outils d'armurerie et armes à feu se trouvant de manque au sousigné, il prie instamment les personnes qui en auraient reçu chez elles, de vouloir bien lui en donner connaissance, afin qu'il les fasse rendre.

Il prie également les personnes qui ont pris à la Garde de Ville, ou tout autre part, dans la nuit de l'incendie, des fusils, dans la croyance de prendre les leurs, sont aussi priées de les faire rapporter chez lui, afin qu'il puisse s'assurer de ce qui a pu avoir été volé.

8 février  
**ADOLPHE DURANT.**